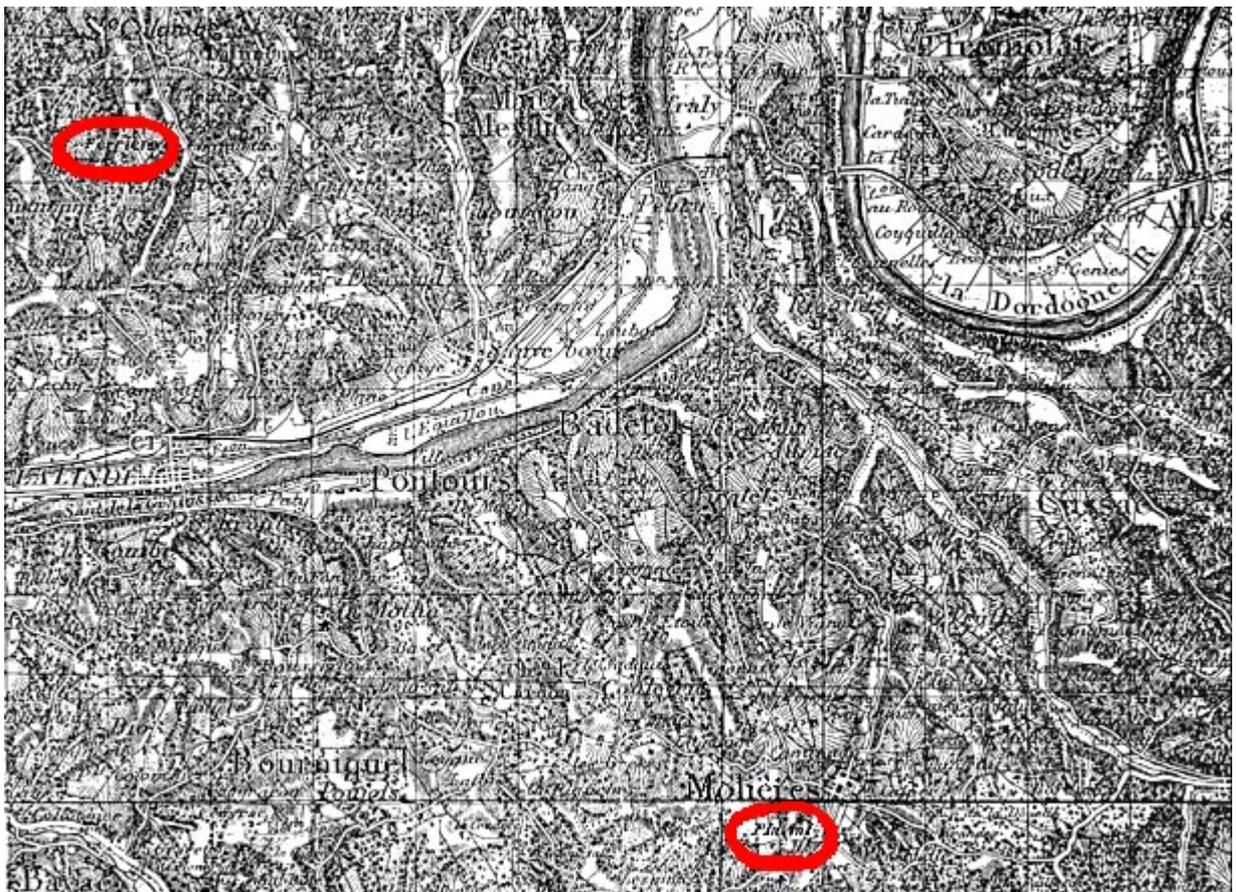




L'entrée de la bastide de Molières, par le chemin venant du Placial.



Situation des lieux-dit «Ferrière», au nord de Lalinde et «Placial» au sud de Molières. Voir p.4 (Détail extrait d'une carte d'état-major).

Par le même acte de vente, Armand cède ses maisons de Lalinde à Antoine de Valette, sieur de Bosredon, son beau-frère, époux de sa sœur Henrie Franc.



La ferme du Placial

Charles Franc *sieur* du Placial, frère d'Armand, "absent depuis longtemps" en 1713 semble avoir émigré, comme beaucoup de ses coreligionnaires, hors du royaume de France malgré les interdictions répétées de Louis XIV.